

PRIX RUES PRINCIPALES 2024

APPEL À CANDIDATURES

POUR TOUTES LES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ET DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Chaque année, Rues principales organise un colloque annuel au cours duquel des prix sont décernés à des collectivités qui se sont distinguées. La 37^e édition de notre colloque aura lieu le **mercredi 10 avril prochain à l'hôtel DoubleTree by Hilton à Montréal** avec pour thématique : «Dans les coulisses de la réussite». Nous attendons plus de 250 acteurs et élus qui œuvrent à la dynamisation de leur cœur de collectivités de partout au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Veuillez noter que la date limite pour postuler est le **vendredi 22 mars 2024 à 12h**.

Trois catégories de prix pour lesquelles postuler :

Un gagnant sera sélectionné pour chaque catégorie suivante :

1. Le **Prix vitalité commerciale** met en valeur des initiatives de planification d'offres commerciales en centralité qui peuvent être de proximité, durables, innovantes et qui soutiennent les producteurs locaux. Le prix souligne aussi les réalisations et différents programmes visant à attirer et soutenir de jeunes entrepreneurs créatifs. Exemples de projets éligibles : pépinières d'entreprises, espaces et services mutualisés, stratégies innovantes d'attractivité commerciale (halle gourmande, boutiques éphémères, etc.).
2. Le **Prix aménagement de l'espace public** félicite les réalisations qui contribuent à créer une ambiance positive dans une centralité en préservant le patrimoine, en aménageant des lieux de convivialité qui se démarquent ou en donnant une seconde vie à des lieux abandonnés. Exemples de projets éligibles : art public, mobilier urbain, projet d'illumination, signalétique urbaine, place publique permanente et éphémère.
3. Le **Prix identité et attractivité territoriale** récompense des initiatives qui nourrissent une réflexion collective autour de la personnalité identitaire territoriale de façon à créer un sentiment de fierté et d'appartenance au sein de la communauté, tout en rendant le territoire davantage attractif. Exemples de projets éligibles : une campagne de marketing territorial, un festival distinctif, un modèle de gouvernance innovant et même un projet qui contribue significativement au sentiment d'appartenance d'un milieu.

Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 201
Québec (Québec) G1R 2T9

Montréal

460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 611
Montréal (Québec) H3B 1A6

418 694-9944
ruesprincipales.org

Trois catégories “bonus” :

Les trois prix ci-dessous ne requièrent pas de candidature en amont du colloque.

1. Le **Prix d'excellence**, instauré en 1988, salue les réalisations abouties et les résultats exemplaires obtenus par une collectivité qui s'est démarquée dans la dynamisation de son cœur de collectivité avec une attention spécifique pour l'équité et l'inclusion. Les membres du jury chercheront à apprécier particulièrement si dans le cadre de l'élaboration de ce projet les groupes marginalisés et/ou minorisés (LGBTQ+, minorités visibles, femmes, aînés, jeunes, immigrants, personnes à mobilités réduites) ont été consultés et mobilisés dans une approche juste et équitable. Le projet doit également répondre à leur besoin et avoir des retombées positives à leur égard, il doit respecter les principes de l'accessibilité universelle.
2. Le **Prix Personnalité** sera remis à un acteur qui s'est distingué dans sa collectivité. Sa contribution significative à des projets visant à la dynamisation d'un ou des centres-villes sera appréciée. Ce prix permet de mettre en valeur son leadership et sa vision mobilisant une variété d'acteurs locaux impliqués. Ce prix est décerné par le conseil d'administration de Rues principales.
3. Le **Prix coup de cœur**, nouveauté pour 2024, fera l'objet d'un vote le jour du colloque. Ce prix est décerné par les participants du colloque.

Pourquoi déposer votre candidature?

En soumettant une ou plusieurs candidatures à ces prix, votre milieu a la chance d'être reconnu dans l'écosystème des villes du Québec comme chef de file dans la dynamisation des cœurs de collectivités. Remporter un prix Rues principales constitue une reconnaissance tangible de l'élan novateur de vos projets, renforçant ainsi la notoriété et la crédibilité de votre collectivité. De plus, ce processus permet de mettre en valeur l'engagement de vos citoyens et de cultiver un sentiment de fierté au sein de la communauté.

«Notre candidature pour les prix Rues principales 2022 était l'occasion pour notre petite municipalité de faire valoir nos efforts colossaux. Le Prix d'excellence remis par Rues principales a permis de faire rayonner chaque pas accompli engendrant des retombées pour notre communauté» Marie-Hélène Labbé, coordonnatrice développement culture et communications, Ville de Saint-Damien-de-Buckland qui a gagné un prix d'excellence lors de l'édition 2022.

Quels sont les critères d'admissibilité?

- Avoir envoyé sa candidature avant le vendredi 22 mars 2024 à 12h

Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 201
Québec (Québec) G1R 2T9

Montréal

460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 611
Montréal (Québec) H3B 1A6

418 694-9944
ruesprincipales.org

- Le projet soutenu par un OBNL, une Municipalité, une MRC, un Arrondissement, un groupe communautaire supporté par une collectivité, une Société de développement commercial ou une Corporation de développement économique du Québec ou du Nouveau-Brunswick.
- L'organisme ne doit pas nécessairement être membre du réseau Rues principales.
- Les projets doivent être concertés et de nature publique. Les projets entièrement privés ne sont pas admissibles.
- Les projets doivent avoir débuté ou être réalisés dans les années 2022 et 2023.
- Postuler pour un projet et dans une seule catégorie : Prix vitalité commerciale ou Prix aménagement de l'espace public ou Prix identité et attractivité territoriale.
- Avoir dûment envoyé les documents demandés
- Donner le droit à Rues Principales d'utiliser les photos utilisées dans la candidature.

Comment déposer les candidatures?

Pour faciliter le travail des membres du jury 2024, veuillez prendre soin de présenter un dossier de candidature complet répondant à chacune des exigences des sections ci-dessous. Veuillez noter que les questions suivantes sont présentées à titre indicatif et sont à adapter en fonction de la nature de votre projet.

Section 1 - Présentation de la candidature

Il s'agit d'un document pdf de **2 pages maximum** :

- Présentez votre organisation / municipalité,
- Présentez le projet, le contexte, la mission, les objectifs, historique
- Pour quelle catégorie de prix appliquez-vous?
- En quoi le projet répond aux besoins de votre milieu?
- Décrivez les étapes de mise en œuvre et de réalisation du projet
- Quelle est la clientèle cible de votre projet?
- Comment le projet est-il financé? Est-il, en partie, auto-financé?
- En quoi le projet a fait l'objet d'une réflexion, d'une mise en œuvre équitable et inclusive ?
- Quels sont les résultats obtenus ? Ont-ils été mesurés ?

*Prendre soin de présenter les résultats d'une manière claire et **concise**, en privilégiant l'utilisation de listes, accompagnées d'illustrations. Une image vaut mille mots!*

Section 2 - Annexes visuelles

Joindre en annexe, s'il y a lieu, les documents visuels appuyant votre candidature.

- Le logo de votre organisation au format vectoriel
- 3 à 5 illustrations (photos, documents et images numérisées en format JPEG) de bonne qualité. Ces images seront utilisées pour valoriser votre dossier de candidature lors du

Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 201
Québec (Québec) G1R 2T9

Montréal

460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 611
Montréal (Québec) H3B 1A6

418 694-9944

ruesprincipales.org

colloque. Veuillez noter qu'en transmettant ces photos, vous accordez à Rues principales l'autorisation de les utiliser dans ses communications.

Quels sont les critères d'évaluation?

Les membres du jury chercheront à évaluer les critères suivants. Mettez sur une présentation concise, illustrée et dynamique pour susciter l'intérêt du jury. Expliquez comment votre projet répond à chacun des critères suivants :

La mobilisation :

- Qui sont les partenaires du projet : services municipaux, citoyens, bailleurs de fonds (etc)
- Quels sont leurs rôles respectifs et leur degré d'implication ?
- Comment le projet est-il ancré dans la communauté?
- Quels sont les efforts déployés pour assurer la concertation et la collaboration, ainsi que l'engagement soutenu des différents partenaires?

L'innovation :

- Introduit-il un nouveau concept ou une mise au point novatrice d'une technique ou d'une approche établie?
- Quelle est l'incidence du projet sur la pratique de l'urbanisme (transférabilité, acceptabilité et facilité de mise en œuvre des idées nouvelles)?
- Quels défis avez-vous rencontrés et comment avez-vous développé des solutions créatives et innovantes pour les surmonter?

Retombées du projet et pérennité :

- En quoi le projet fait-il rayonner votre cœur de collectivité ?
- Quelles sont les retombées dans le milieu?
- Quels problèmes le projet vise-t-il à résoudre?
- Quelles sont les perspectives d'avenir du projet?

Inclusivité et équité :

- Comment le projet est-il inclusif à l'égard des groupes minorisés, tels que : LGBTQ+, minorités visibles, femmes, aînés, jeunes, immigrants, etc. ?
- En quoi le projet répond-il aux besoins des groupes traditionnellement sous-représentés et défavorisés?
- Comment le projet a-t-il et va-t-il rejoindre ces groupes en termes de participation publique?
- Comment ces groupes ont-ils été mobilisés?

Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 201
Québec (Québec) G1R 2T9

Montréal

460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 611
Montréal (Québec) H3B 1A6

418 694-9944
ruesprincipales.org

Quelle est la date limite pour postuler?

Veillez soumettre votre dossier de candidature ainsi que vos photos en format électronique par WeTransfer, au plus tard le **vendredi 22 mars 2024 avant 12h**, à l'adresse courriel suivante : info@ruesprincipales.org.

Merci aux membres du jury :

- Taika Baillargeon, Directrice adjointe aux politiques chez Héritage Montréal
- Marc-André Carignan, animateur, auteur et chroniqueur en aménagement urbain, Collectif
- Thierno Souleymane Diallo, Commissaire au développement économique, Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, Ville de Montréal
- Alex Tremblay Lamarche, Directeur général, Société du patrimoine urbain de Québec / Îlot des Palais
- Marie-Christine Tremblay, cheffe de la Division urbanisme et planification, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Ville de Saguenay

Renseignements

Eulalie Vieillefosse, coordinatrice de projets
438 346-1760, eulalie.vieillefosse@ruesprincipales.org

À propos de Rues principales

Organisation d'intérêt public, Rues principales œuvre depuis plus de 35 ans en milieu urbain et rural au dynamisme des cœurs des collectivités. Notre objectif est de renforcer et de créer des centralités qui sont autant des pôles civiques et d'affaires uniques que des milieux de vie rassembleurs, prospères et attractifs.

Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 201
Québec (Québec) G1R 2T9

Montréal

460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 611
Montréal (Québec) H3B 1A6

418 694-9944
ruesprincipales.org